



Formation professionnelle

Développer sa technique instrumentale ou vocale

24 séances de 1h30, soit 36 heures, en individuel

Les mardis

2 700 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter.

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

Pour un·e artiste musicien·ne, continuer à se former sur son instrument tout au long de sa carrière est un levier précieux pour élargir ses pratiques et nourrir de nouveaux projets. La formation "Développer sa technique instrumentale ou vocale" s'adresse à des musicien·nes confirmé·es et propose un accompagnement au long cours, en individuel.

Public / Prérequis

Profil : artiste musicien·ne ayant une pratique instrumentale ou vocale avancée et développant ou souhaitant développer un projet musical professionnel.

Prérequis : avoir déjà une pratique de l'instrument demandé.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable d'utiliser son instrument de manière avancée.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- S'approprier les techniques de son instrument et en développer d'autres.
- Expérimenter le lâcher prise.
- Connaître les différentes esthétiques musicales propres à son instrument.

Programme

- Utiliser les différentes techniques et style de jeu propre à son instrument.
- Maîtriser le solfège rythmique et harmonique.
- Exécuter des solos et des exercices de virtuosité.
- Travailler l'Indépendance et la coordination.
- Analyser différentes esthétiques musicales (rock, pop, funk, jazz, latin, métal, hip-hop...).
- Jouer des morceaux à l'oreille.
- Jouer en comptant, jouer au clic ou avec des séquences.

Instruments proposés : Voix / Cuivres / Guitare / Clavier / Batterie / Basse

Formateur·rices

La formation “Développer sa technique instrumentale ou vocale” est assurée par Stéphane Atrous, saxophoniste, compositeur, directeur artistique ; Edison Belmar, guitariste (Mas Bajo, Electric City, Pachango Latin Jazz) ; Caroline Foulonneau, musicienne et coach vocale ; Stéphane Hugli, pianiste et claviériste; Mathilde Lechat, chanteuse, danseuse, musicienne (Cie Charabia) ; Antoine Saint Jean, batteur (Hocus Pocus) et fondateur de la drum school ; Jean-François Vincendeau, guitariste et bassiste (Karl W. Davis & The Milkmen, Malted Milk, Tribeqa).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Tests

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidu·e.

Chiffres clés

Nous ne disposons pas encore de chiffres clés pour cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Un entretien est également organisé avec le-la formateur·trice afin de vérifier la bonne constitution du groupe en fonction des attentes et des niveaux.
4. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
5. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.